



Université
de Lomé

PROCES-VERBAL CONSTATANT L'ABSENCE DE PLIS

Intitulé du marché :

Certification du réseau intranet de
l'Université de Lomé.
(DC n° 02/UL/CP/PRMP/2024 du
20 juin 2024)

Source de financement :

Budget autonome, gestion 2024

03 juillet 2024

L'Université de Lomé, à travers le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la « **Certification du réseau intranet de l'Université de Lomé** » en un (01) lot unique.

Dans cette perspective, le dossier de demande cotation a été élaboré et obtenu l'avis de non objection de la Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de l'Université de Lomé.

La demande de cotation finale a été adressée le 20 juin 2024 aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après et qui sont en règle avec les administrations fiscale et sociale :

N°	SOCIETES	ADRESSE
1	IDS TECHNOLOGIE	Avenue Agbalépedogan Lomé-Togo, immeuble M.1031 Tél : (+228) 22 23 57 80/22 51 03 58/90 36 48 98 Email : ids@idstechnologie.com
2	BUY MORE	Tél : (228) 90 97 76 05, 22 BP : 117 Lomé-Togo, Email : info@buymoretogo.com
3	ACT-PRO	Agoé-Koshigan, rue en face de GEOTECH (Agoé Nyivé) Tél : (00228) 90020969/90963986 Email : actpro02@gmail.com
4	TOGO 3000 INFORMATIQUE	Quartier Téléssou (Léo 2000) à côté de la Direction technique de Moov BP : 3446 Lomé-TOGO Tél : (+228) 22 51 00 52/91 97 87 87 Email : togo3000informatique@gmail.com
5	IPNET EXPERT	Agbalépodo, Lossossimé BP : 507 Lomé Tél : (+228) 22 51 77 77/99 31 07 12/99 31 07 14 E-mail : ipnet@ipnetexperts

A la date limite initiale de dépôt des offres, fixée au jeudi 27 juin 2024 à 16 heures, seul un pli a été enregistré. L'ouverture n'ayant pas lieu, le candidat a retiré son pli juste après l'heure limite d'ouverture des offres.

Conformément à l'article 84 alinéa 8 du décret n° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics, un nouveau délai de cinq (05) jours calendaires, à compter du 27 juin 2024, a été ouvert pour permettre aux candidats intéressés de déposer leurs offres.

A la nouvelle échéance fixée au mercredi 03 juillet 2024, à 15 heures précises, aucun pli n'a été reçu. En application de l'article 85 du décret n° 2022-080/PR du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics, ladite procédure sera déclarée infructueuse.

Le présent Procès-Verbal a été dressé ce jour pour constater l'insuffisance de plis.

Fait à Lomé, le 03 juillet 2024.



Le chargé de l'enregistrement,

DJOUMATO Abla Arrias